



ÉCOLE PROFESSIONNELLE  
DES MÉTIERS



Commission scolaire  
des Hautes-Rivières

## Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Lancement de deux nouvelles cohortes à l'École professionnelle des Métiers

**Saint-Jean-sur-Richelieu, le 15 février 2019** – Il y a du nouveau à l'École professionnelle des Métiers (EPM). En effet, deux programmes en techniques d'usinage de soir et en coiffure de jour seront offerts en enseignement individualisé dès mars 2019.

L'enseignement individualisé comporte plusieurs avantages. Il permet d'abord à l'élève de s'inscrire en tout temps et de commencer la formation tout au long de l'année (sauf pour la période d'été).

De plus, l'élève apprend à son propre rythme. Ainsi, bien qu'un temps maximum soit alloué pour chaque compétence d'apprentissage, il est possible pour l'élève de progresser plus rapidement dans les compétences qu'il maîtrise bien. À l'inverse, il pourra consacrer un peu plus de temps dans d'autres compétences qu'il doit approfondir.

« L'enseignement individualisé fait ainsi appel à l'autonomie de l'élève », explique Maud Innocenti, directrice de l'École professionnelle des Métiers.

#### **Techniques d'usinage**

La demande est forte, en ce moment, pour des emplois de machiniste et outilleur-ajusteur, dans la région et partout dans le Québec. Les élèves sont presque assurés d'obtenir un emploi avant même la fin de leurs études puisque le taux de placement se situe à 85 %. Fait à noter : cette formation compte de plus en plus de femmes dans ses rangs.

Le programme est offert 4 soirs par semaine, soit du lundi au jeudi, de 17 h 15 à 22 h, ce qui est un avantage pour les élèves qui souhaitent réorienter leur parcours professionnel, tout en continuant de travailler pendant le jour. « C'est une forme d'enseignement reconnue qui convient aux élèves qui souhaitent concilier le travail et les études », indique madame Innocenti.

Ce programme est de 1800 heures.

L'EPM est la seule école de la région à offrir cette formule en soirée.

## **Coiffure**

Pour sa part, ce programme en enseignement individualisé débutera le 11 mars, de jour.

Les personnes intéressées peuvent donc, dès maintenant, débuter leur formation. Les élèves étudient à leur rythme tout comme dans le programme d'usinage et ce, tout en respectant les heures prescrites au programme (1455 heures).

### **On s'informe :**

Programme Techniques d'usinage : 450 347-3797 poste 6004

Programme Coiffure : 450 347-3797 poste 6751

« Peu importe votre motivation, il n'est jamais trop tard pour consolider votre parcours professionnel », conclut madame Innocenti.

-30-

## **À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières**

La Commission scolaire des Hautes-Rivières est une organisation apprenante qui mise sur la collaboration, l'expertise de son personnel, l'application des pratiques efficaces et validées et l'innovation pour mieux faire réussir ses élèves. Elle accueille plus de 18 000 élèves au secteur des jeunes qui fréquentent 35 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires et de nombreux élèves adultes inscrits à notre centre de formation professionnelle et notre centre de formation des adultes. Avec plus de 4 000 employés, la CSDHR est l'un des acteurs incontournables du développement économique en Montérégie. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. Plus de détails au [csdhr.qc.ca](http://csdhr.qc.ca).

### **Source :**

Francine Gosselin

Conseillère en communication | Service de la direction générale Téléphone : 450 359-6411, poste 7517 | [francine.gosselin@csdhr.qc.ca](mailto:francine.gosselin@csdhr.qc.ca). Pour plus d'information, visitez le [csdhr.qc.ca](http://csdhr.qc.ca)